

pondération 2

Question 21

À l'occasion d'une élection nécessitant deux tours de scrutin, plusieurs candidats, dont messieurs A, B et C, se sont présentés aux suffrages de leurs électeurs. A l'issue du premier tour, les résultats, en pourcentage, sont les suivants : 34 % pour A, 20 % pour B, 16 % pour C et 30 % pour les autres candidats. Au second tour, seuls A et B se présentent. On suppose que les votants du second tour sont les mêmes que ceux du premier tour et que les électeurs de A et de B n'ont pas changé d'avis entre les deux tours. On constate que 80 % des électeurs de C se reportent sur B et 20 % sur A ; les autres électeurs se reportent à 65 % sur A et à 35 % sur B.

Affirmation	VRAI	FAUX
A. La probabilité qu'un électeur choisi au hasard ait voté pour A au second tour est 0.567	☐	☐
B. La probabilité qu'un électeur choisi au hasard ait voté pour B au second tour est 0.2	☐	☐
C. La probabilité qu'un électeur vote pour C au premier tour et pour A au second est 0.032	☐	☐
D. La probabilité qu'un électeur ait voté pour C au premier tour sachant qu'il a voté au second tour pour A est 0,02.	☐	☐